

CAMPBELLTON, – L'enquête de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) sur la mort de deux enfants étranglés par un python, l'été dernier, au Nouveau-Brunswick, n'est pas terminée, à la grande surprise de l'avocat de Jean-Claude Savoie, le propriétaire de l'immeuble où le drame s'est produit.

L'avocat Leslie Matchim affirme qu'après l'examen de l'enquête initiale par un policier fédéral de Halifax, par un officier senior à Campbellton et un procureur de la Couronne du Nouveau-Brunswick, on lui a dit qu'il n'était pas approprié que des accusations criminelles soient portées dans ce dossier.

Noah Barthe, âgé de quatre ans, et son frère Connor, âgé de six ans, ont été asphyxiés en août dernier par le python de 45 kilogrammes dans un appartement au-dessus du magasin d'animaux Reptile Ocean, de Campbellton. Or, les pythons de Séba ne sont pas autorisés dans la province.

Selon la police, le reptile s'est infiltré dans un système de ventilation situé au-dessus de son vivarium et est tombé à travers le plafond dans le salon où dormaient les enfants.

Puisque l'enquête est encore ouverte, la GRC refuse de commenter le dossier.

Cet article [Enfants tués par un python au N.-B.: l'enquête de la GRC est encore ouverte](#) est apparu en premier sur [L'actualité](#).

Consultez la source sur Lactualite.com: [Enfants tués par un python au N-B l'enquête de la GRC est encore ouverte](#)